



# Motion d'actualité

## Pacte de confiance

Le dernier CF a voté à 2 voix près la participation de la fédération Sud Santé Sociaux aux groupes de travail proposés par le nouveau gouvernement sur le thème Pacte de confiance.

Déjà le seul mot de « Pacte » doit nous interroger :

Comment une fédération comme la nôtre se revendiquant d'un syndicalisme différent et porteur d'un projet de société alternatif pourrait-elle être en accord, voire passer convention, avec ce nouveau gouvernement.

Le nouveau gouvernement ne veut pas rompre avec les politiques libérales. Si nous pouvions en douter, la seule ratification du pacte de stabilité qu'il a proposé en est la preuve évidente.

Ce gouvernement se veut le chantre du dialogue social. Nous refusons d'être instrumentalisés et complices comme les autres organisations syndicales.

Dans notre secteur, le ministère propose une multitude de réunions sur trois thèmes :

- Le service public hospitalier dans le système de santé.
- Dialogue social et gestion des ressources humaines.
- Le fonctionnement et l'organisation de l'hôpital

Par contre dans le même temps, le projet de loi de financement de la sécurité sociale n'est nullement à la hauteur des besoins :

La progression de l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) est de 2.7%, cette progression ne couvre même pas l'évolution mécanique des dépenses qui sont au moins de 3% !!!

Pour les soins hospitaliers, la ministre prévoit une économie de 657 millions d'euros. Elle n'hésite pas à déclarer à l'issue de la réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale « l'année 2012 marquera un effort spécifique d'accompagnement des établissements de santé dans l'enforcement de leur efficacité interne » efficacité et oui ce terme si cher aux patrons est porté par ce gouvernement.

La participation des organisations syndicales à ces groupes de travail dédouane le gouvernement et engage la responsabilité des OS

Par contre, pendant les discussions, la casse continue et la ministre refuse tout moratoire sur les restructurations et/ou fermetures de lits, elle ne remet en cause ni la T2A, ni la loi HPST, mais parle de les aménager.

Certains pensent que dans ces groupes de travail on va y puiser des informations : nous les aurons de toute façon, les comptes rendus et les contributions nous sont communiqués sans être présent.

Ces trois groupes de travail nécessitent plus de vingt réunions d'ici fin décembre.

Avons-nous les moyens humains d'y participer ? Quelles marges de manœuvre y avons-nous ?

Dans la mesure où, selon notre analyse, ces rencontres seront stériles, nous soulignons le caractère chronophage : Ceci est à ne pas confondre avec le syndrome de la chaise vide mais belle et bien une volonté de notre syndicat qui est pour la transformation sociale de refuser en bloc ces groupes de travail. Les moyens disponibles de la Fédération ne seront pas présents sur le terrain.

C'est bien sur le terrain que nous menons nos luttes contre :

Les restructurations

Les fermetures de lits ou de service

La dégradation des conditions de travail.

Sud dénonce dans les conventions collectives du privé la participation des autres orgas aux groupes de travail proposés par les patrons allons nous avoir un autre discours avec le gouvernement ?

Pour finir une interrogation, les mandatés de notre fédération aux groupes de travail depuis le dernier CF ont-ils fait des déclarations préliminaires et claqué la porte, à notre connaissance non.

Pour tous les éléments précités, nous demandons au congrès de revenir sur la décision du dernier CF.

C'est un enjeu pour notre syndicalisme pour :

- Ne pas être dans la complicité d'un pacte social dévoyé
- Défendre notre projet alternatif
- Recentrer et rassembler nos forces dans la lutte

Fédération Sud Santé-Sociaux "Solidaires - Unitaires - Démocratiques"